

Metz, le 28 février 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Arthur CLAUSE
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

Madame le Maire
5 rue Victor Hugo
57420 NILVANGE

OBJET : Amélioration de la collecte des eaux usées sur la commune de Nilvange – Porter à connaissance loi sur l'eau – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2023-00537

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par la CAVF concernant l'amélioration de la collecte des eaux usées sur la commune de Nilvange sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste en :

- la pose de deux nouvelles conduites,
- la suppression de 5 déversoirs d'orage,
- l'équipement du poste de relevage de Nilvange Est collectant 1 700 EH.

Cette opération a pour but de réduire les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel et d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement du réseau.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la CAVF valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN